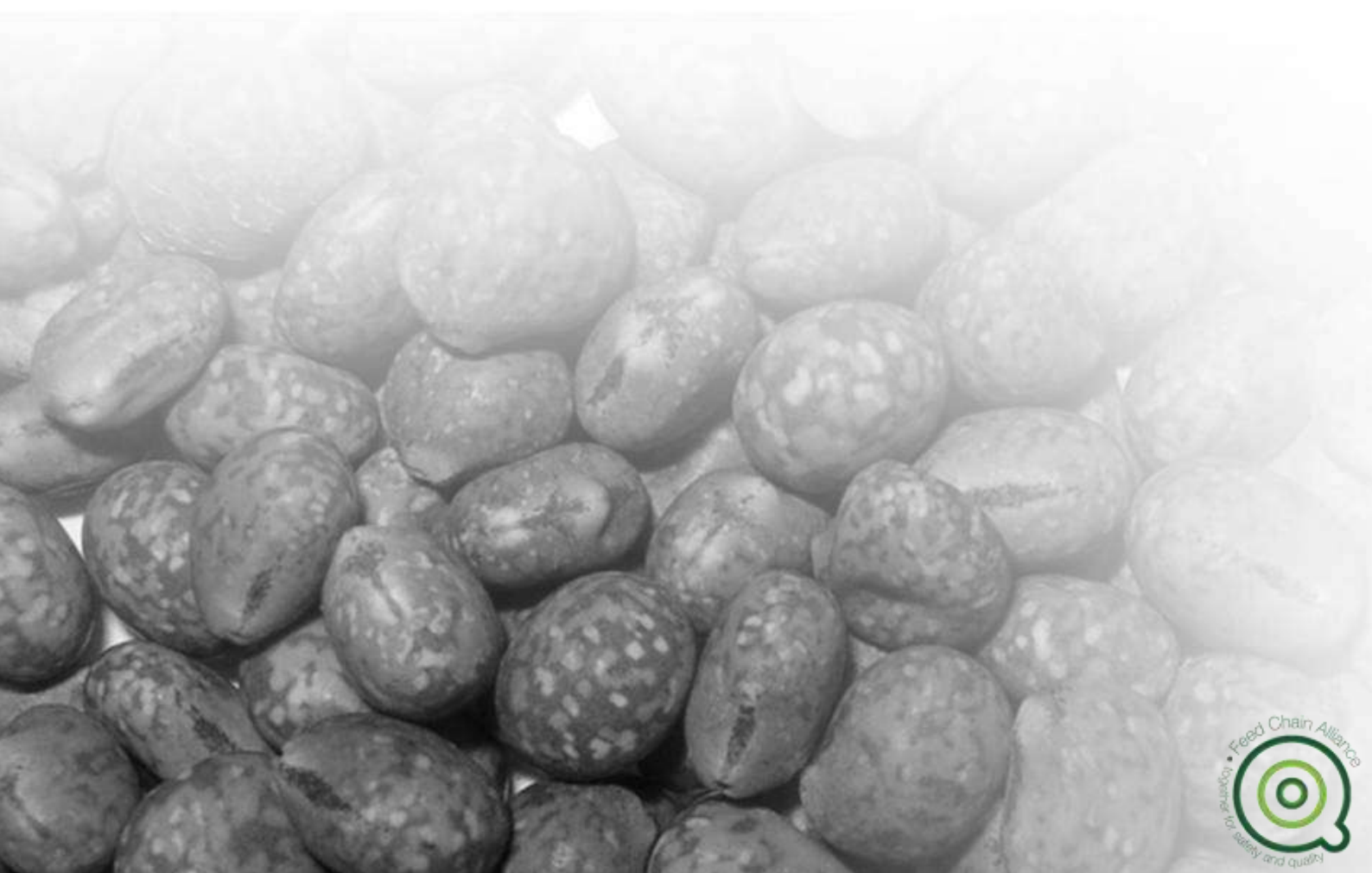


A la découverte du Standard Feed Chain Alliance



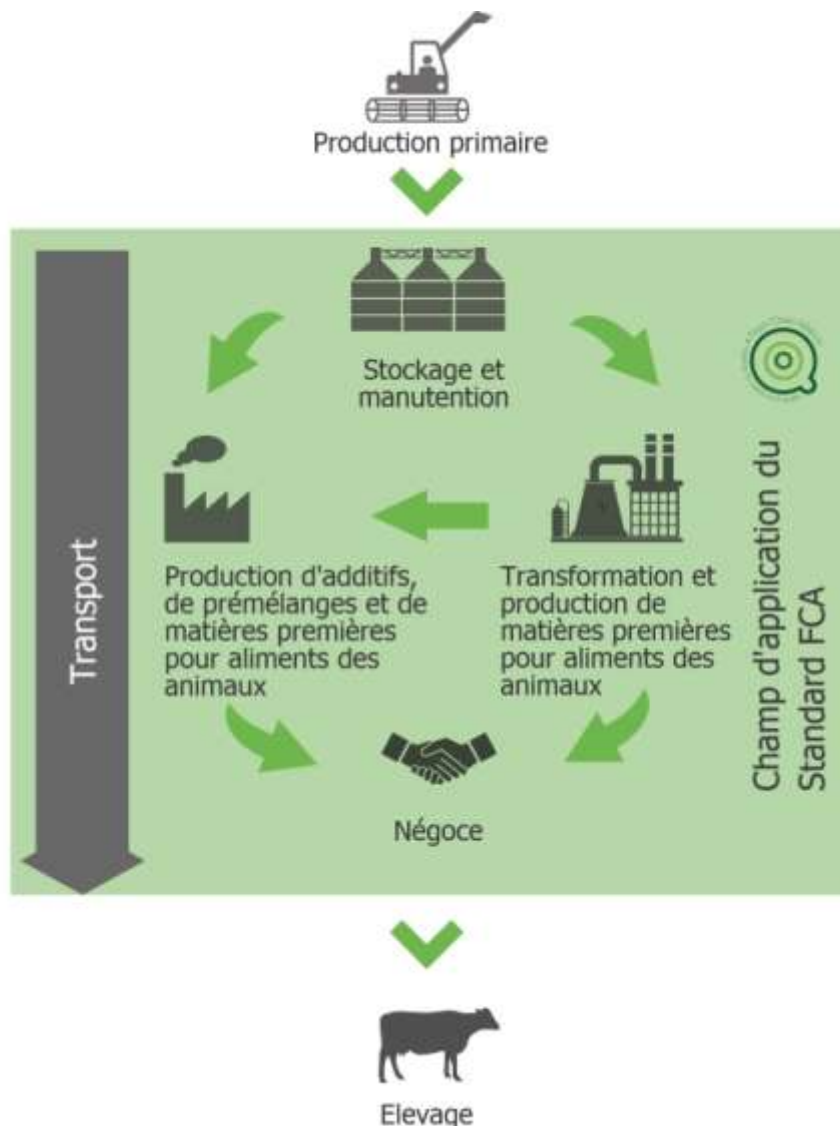


De nos jours, la **sécurité** et la **qualité** des aliments pour animaux sont des éléments-clés pour la prospérité de votre entreprise. Mais comment s'y prendre ? Comment se distinguer de ses concurrents ? Le Standard Feed Chain Alliance vous propose une solution. Lorsque vous êtes certifié FCA, les mots « qualité » et « sécurité alimentaire » ne sont pas des paroles en l'air. Ce sont les piliers de votre entreprise et une garantie pour vos clients.

Le Standard Feed Chain Alliance est un référentiel de qualité fiable développé par et pour le secteur de l'alimentation animale. L'objectif poursuivi ? Garantir la sécurité et la qualité tout au long de la chaîne.

Pour qui ?

Le Standard FCA est destiné à tous les opérateurs au sein de la filière de l'alimentation animale (cadre vert).





7 raisons de devenir FCA



Renforcez votre image et celle de vos produits ;



Simplifiez votre politique en matière de sécurité des aliments pour animaux avec un standard unique ;



Valorisez votre expertise et utilisez la nôtre ;



Profitez de nouvelles opportunités commerciales et assurez le maintien de vos clients ;



Profitez de l'interchangeabilité avec d'autres standards de qualité (inter)nationaux (GMP+ International, QS...) ;



Obtenez un plein accès aux informations et services de soutien, tels que le suivi de la législation, les plans HACCP et les Avis RASFF ;



Prouvez à vos partenaires que vous contribuez à la sécurité des aliments pour animaux au niveau mondial.

Comment devenir FCA?



Un vadémécum

01 Préparez-vous bien



Faite la demande d'un
login à OVOCOM



Déterminez quels documents
FCA sont pertinents pour vous

02 Mettez en place votre système de qualité



Créez un système documentaire

Décrivez vos activités



Réalisez une analyse HACCP

Audit interne

- ✓ Contrôlez
- ✓ Formez
- ✓ Adaptez

03 Organisme de certification



Contactez un organisme
de certification



Faites réaliser un
audit

Avez-vous réussi ? Félicitations ! Vous êtes maintenant certifié FCA



Devenir FCA, pas à pas



01 Préparez-vous bien

Étape 1 – Faites la demande d'un login

Vous trouverez l'ensemble des informations vous permettant de créer votre système de qualité dans les documents relatifs au Standard FCA. Cependant, certains de ces documents sont sécurisés à l'aide d'un mot de passe. Afin d'accéder à tous les documents, vous devez donc d'abord nous adresser une demande de mot de passe. Disposer d'un mot de passe OVOCOM est du reste une exigence obligatoire pour être certifié FCA.



Comment puis-je faire la demande d'un login ?

- Surfez sur www.ovocom.be/RegisterMember.aspx et saisissez vos coordonnées. Sélectionnez ensuite « login FCA » dans le menu déroulant ;
- Vous recevez une facture d'info@ovocom.be. Le montant dépend de la taille de votre entreprise ;
- Après paiement de votre facture, vous recevez votre login et votre mot de passe personnels ;
- Ultérieurement, lorsque vous avez obtenu votre certificat FCA, le montant que vous avez payé pour votre login vous sera intégralement remboursé.

Quels sont les avantages d'un login?

Votre login et votre mot de passe ne vous donnent pas seulement accès à tous les documents FCA. Ils vous permettent également d'accéder à toute une série d'informations qui vous seront utiles pour améliorer votre système de qualité. Voici une petite sélection des possibilités :

- [Aperçu hebdomadaire](#) de nouveaux textes législatifs pertinents ;
- [Bulletins d'information réguliers](#) sur des thèmes actuels, pertinents pour le secteur ;
- Bulletin d'information mensuel qui entre plus en détails sur certains textes législatifs ;
- Accès à la synthèse des [Avis RASFF](#) ;
- Helpdesk en trois langues (FR-EN- NL) ;
- Participation aux [formations OVOCOM](#) à un tarif avantageux ;
- Accès à tous les documents FCA ([incl. plans HACCP](#)) ;

Étape 2 – Parcourez le Standard FCA et retenez les informations pertinentes

L'ensemble des documents FCA vous sert de base pour votre propre système de qualité. Vous trouverez tous les documents sur [notre site web](#).

Tous les documents ne s'appliqueront pas à votre entreprise. Afin de déterminer quels documents vous devez utiliser en guise de base pour votre système de qualité, vous pouvez utiliser le [tableau de synthèse](#).

Exemple de l'utilisation du tableau de synthèse

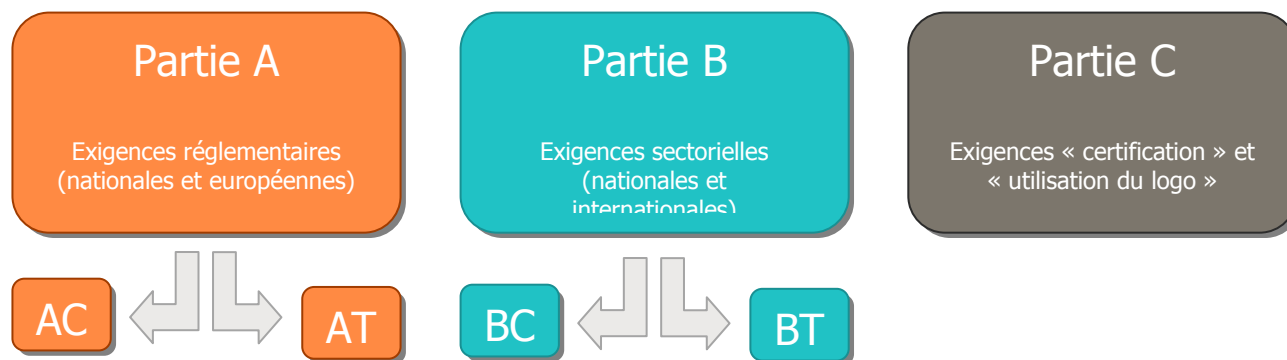
Vous êtes négociant en matières premières pour aliments des animaux, disposant de votre propre flotte de camions pour le transport de vos propres produits. Dans le [tableau de synthèse](#), vous retenez les documents qui sont cochés à côté des codes applicables à votre entreprise (dans ce cas, il s'agit des codes GH et TVWE).

Code	Activiteit	AC-documenten						BC-documenten							CC-		
		00	01	02	03	04	05	00	01	02	03	04	05	06	07	09	01
GH :	Op de markt brengen van voedermiddelen geproduceerd door derden	X	X		X			X	X		X						X
TVWE :	Wegtransport van diervoeders en/of 'te verwerken nevenstromen' voor rekening van derden of eigen rekening	X	X				X	X	X				X				X

La structure du Standard FCA



L'ensemble des documents FCA se compose de 3 parties.



Afin d'être certifié FCA, vous devez pouvoir démontrer que vous répondez aux exigences des documents A et B d'application à votre entreprise.

La partie A et la partie B sont divisées en :

- **Chapitres** (Documents AC et BC) : décrivent les exigences de manière précise mais en restant suffisamment généralistes pour que chaque entreprise puisse trouver le meilleur moyen de les appliquer.
- **Documents techniques** (Documents AT et BT) : dans ces documents, des directives concrètes sont données, afin de mettre les exigences des chapitres (documents AC et BC) en œuvre dans votre entreprise.

02 Mettez en œuvre votre système de qualité

Assurer le bon fonctionnement de votre système de qualité est indispensable afin de pouvoir garantir des produits de qualité et sûrs.

Étape 1 – Créez votre système documentaire

Sur la base des documents FCA sélectionnés, vous créez votre système documentaire.

Conseils pour la création et la gestion de votre système



Habituellement, différents types de documents sont déterminés :

- **Procédures** : vous y définissez les règles internes de manière claire, pratique et applicable. Une procédure reprend :
 - les règles de rédaction ;
 - les règles d'approbation ;
 - les règles de diffusion et de retrait ;
 - les règles de modifications ;
 - les règles de classement et d'archivage.
- **Fiches d'instruction** ;
- **Formulaires** : les documents collectés en vue de l'enregistrement des données pendant les activités de l'entreprise.

Disposez-vous déjà d'un système documentaire ? Le cas échéant, complétez simplement votre système existant avec les exigences du Standard FCA.

Étape 2 – Décrivez vos activités

Quelles activités décrire ?

L'ensemble des activités que vous exercez. Celles-ci comprennent évidemment vos activités principales, mais aussi par exemple l'ensemble des biens (matières premières, additifs, détergents, désinfectants, etc.) et services (laboratoires, transport, affrètement, location de véhicules, sous-traitance, etc.) que vous achetez pour l'exercice de vos activités professionnelles.

Le Standard FCA va vous imposer de formaliser des procédures auxquelles vous n'aviez pas songé. Parmi celles-ci, citons notamment : le traitement des produits non-conformes, le traitement des réclamations, le rappel des produits, la calibration des appareils de mesure, la mise en place d'un plan de contrôle de la qualité, etc.



Quels éléments dois-je mentionner par activité ?

Décrivez de manière claire et exhaustive vos activités. Veuillez mentionner à tout le moins les éléments suivants par activité :

- ✓ la (ou les) méthode(s) de travail ;
- ✓ les personnes responsables ;
- ✓ les points nécessitant une attention particulière ;
- ✓ les contrôles réalisés ;
- ✓ les mesures prises ou à prendre afin d'assurer la sécurité alimentaire et la traçabilité ;
- ✓ etc.

N'oubliez pas de vérifier que vos installations, équipements et/ou véhicules sont conformes aux exigences des documents FCA !

Inventaire

Ainsi, nous vous conseillons aussi de dresser l'inventaire :

- ✓ de votre personnel ;
- ✓ de vos véhicules ;
- ✓ de votre matériel ;
- ✓ des flux, entrants et sortants, destinés, directement ou après transformation, à l'alimentation animale ;
- ✓ etc.

Il est surtout important d'obtenir un document exploitable. Ne faites donc pas une énumération interminable, mais créez un document pratique que vous pouvez utiliser pendant vos activités au quotidien.

Pour terminer, nous vous conseillons aussi de créer un organigramme (flowchart) de vos activités.

Étape 3 – Réalisez une analyse HACCP

Dans votre plan HACCP, vous réalisez une analyse de l'ensemble des risques éventuels pour la sécurité alimentaire dans le cadre de l'exercice de vos activités. Utilisez en guise de base la liste d'activités que vous avez établie (voir ci-dessus).

Vous trouverez davantage d'informations quant à la manière d'établir un plan HACCP en consultant la [page web HACCP](#).

Vous trouverez des exemples de plans HACCP sur le site web (documents [AT-04](#)).



Audit interne

✓ **Contrôlez**

Le Standard FCA (documents [AC-00](#) et [BC-00](#)) impose différentes méthodes permettant de contrôler et d'améliorer son système qualité. Ces méthodes sont inspirées de la norme ISO9000.

Parmi celles-ci on retrouve :

- la nécessité de réaliser une revue de direction au minimum une fois par an ;
- l'obligation d'exécuter un audit interne de toutes les parties concernées de l'entreprise, au minimum une fois par an ;
- la mise en place d'actions préventives et correctives.

✓ **Formez**

Les membres de votre personnel appliqueront quotidiennement les mesures que vous avez établies dans votre système de qualité. Il va de soi qu'ils doivent être parfaitement au courant des dispositions du Standard FCA. Par conséquent, informez-les correctement !

✓ **Adaptez**

Pour terminer, adaptez vos installations (si nécessaire), de sorte que celles-ci correspondent à ce que vous avez écrit dans votre système de qualité.

Conseils et outils

Liste indicative

La liste indicative est un outil vous permettant de vous assurer de n'avoir rien oublié lors de la mise en place de votre système de qualité. Vous y découvrez par activité (négoce, transport, production...) quels éléments vous devez intégrer dans votre système de qualité.

[Consultez la liste indicative](#)

Consultants

Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander conseil auprès d'un consultant. Un consultant FCA référencé peut vous accompagner dans l'ensemble du processus ou lors de modules spécifiques de la procédure de certification FCA (tels que l'exécution de votre audit interne, la mise à jour de votre système de qualité ou votre analyse HACCP).

[Consultez la liste des consultants FCA](#)



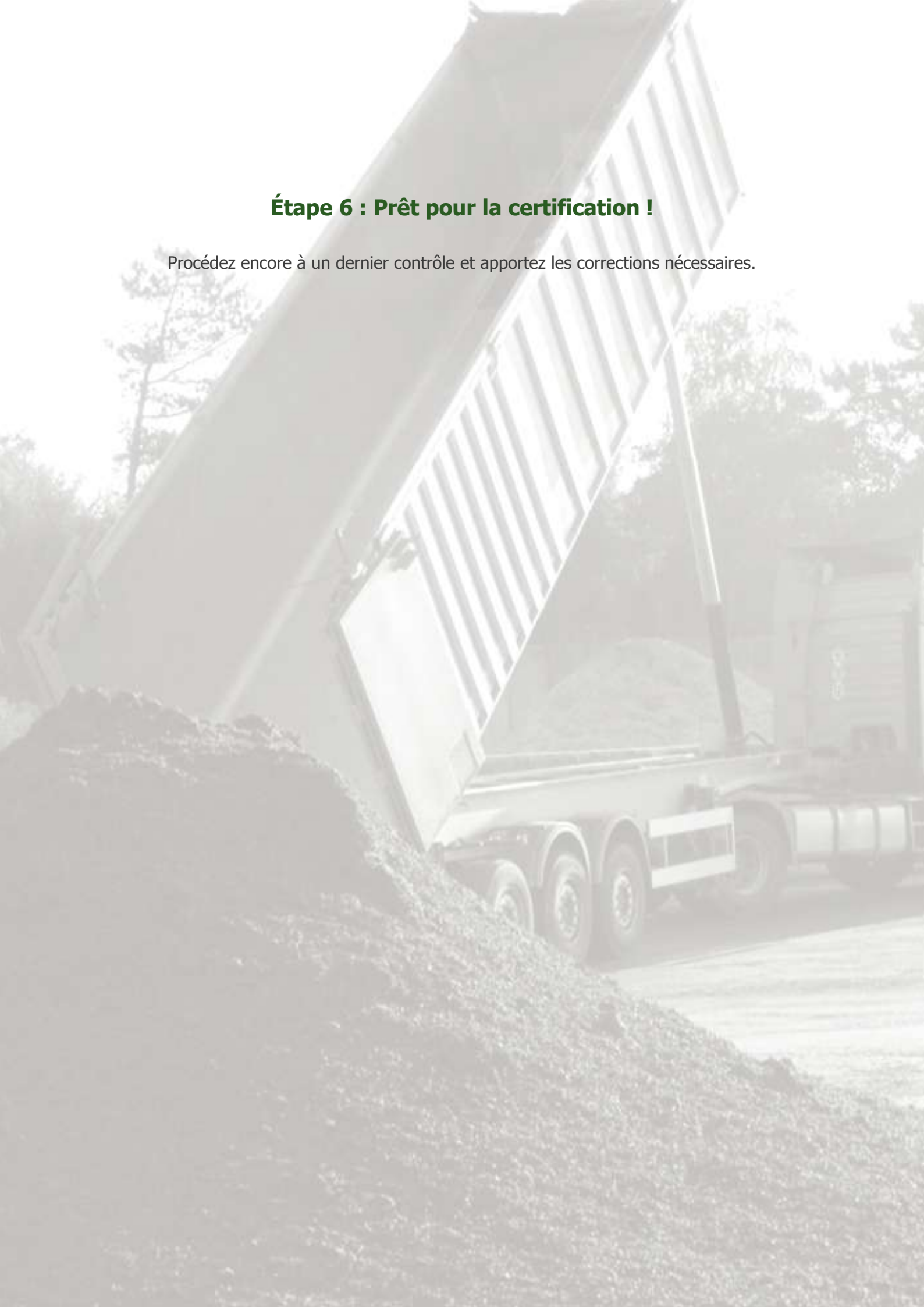
Suivez une formation

Chaque année, nous organisons une formation de base de deux jours, au cours de laquelle le Standard FCA vous est expliqué de manière claire et concise. Cette formation est idéale pour les entreprises qui souhaitent appliquer le Standard FCA dans leur entreprise. Vous trouverez davantage d'informations à propos de la Formation de base FCA sur notre [site web](#).

En outre, nous vous proposons également une formation de base en matière de législation relative aux aliments pour animaux, ainsi qu'un vaste éventail de formations thématiques, au cours desquelles un sujet spécifique sera approfondi. Pour plus de renseignements, consultez notre [page aperçu des formations](#).

Étape 6 : Prêt pour la certification !

Procédez encore à un dernier contrôle et apportez les corrections nécessaires.



Étape 1 – Recherchez un organisme de certification

Votre entreprise peut uniquement se faire certifier par un organisme de certification indépendant, reconnu par OVOCOM. Sur le site web, vous trouverez une liste reprenant tous les [organismes de certification reconnus pour le Standard FCA](#).

Demandez des offres auprès de différents organismes de certification de la liste et choisissez-en un. Celui-ci vous enverra ensuite une proposition de contrat.

Votre certificat sous la loupe



Quels renseignements figurent sur votre certificat ?

- Vos coordonnées et celles de votre organisme de certification ;
- La durée de validité de votre certificat ;
- Les (codes des) activités pour lesquelles vous êtes certifié ;
- Le(s) site(s) certifié(s).

Validité

Votre certificat FCA est valable pour une période de :

- 2 ans (activités de services exclusivement), ou
- 3 ans (au moins 1 activité de production).

Vous retrouverez l'ensemble des autres informations importantes pour la certification dans le [document CC-01](#).

Étape 2 – L'audit

Votre système de qualité est-il parfaitement au point ? Le cas échéant, prenez rendez-vous avec votre organisme de certification pour un audit (audit initial de certification).



Audit initial de certification

Un audit initial de certification se compose toujours d'un audit d'Étape 1 et d'un audit d'Étape 2.

- L'**audit d'Étape 1** ou audit documentaire vise à évaluer le système de qualité dans votre entreprise ;
- L'**audit d'Étape 2** vise à évaluer la mise en œuvre de votre système de qualité par rapport aux exigences du Standard FCA.

Audit inopiné

Cet audit est effectué de manière inopinée auprès d'entreprises FCA qui exercent au moins une activité de production. La visite de l'auditeur est annoncée un jour à l'avance.

Audit de renouvellement

L'objet de cet audit est de délivrer un nouveau certificat lorsque la validité de votre certificat FCA arrive à échéance.

Audit d'extension

Un audit d'extension est effectué lorsqu'en tant qu'entreprise certifiée FCA vous souhaitez faire certifier une activité ou un site supplémentaire.

Audit combiné

Si vous disposez déjà d'un système de qualité certifié dans votre entreprise (p.ex. ISO, BRC, IFS) ou si vous êtes certifié en qualité de Guide Autocontrôle Alimentation animale (G-001), votre organisme de certification peut combiner cet audit avec l'audit FCA. Ceci vous permet de perdre moins de temps et de faire des économies sur les coûts d'audit.

Déroulement de l'audit

Un auditeur reconnu passe dans votre entreprise et vérifie que les mesures que vous avez prises sont conformes au Standard FCA. La durée de l'audit est fixée au point 8 du document CC-01 et dépend de vos activités.





Non-conformités

Après l'audit, vous recevez de l'auditeur un rapport reprenant les points positifs et négatifs (non-conformités). Il existe des non-conformités *mineures (B)* et *majeures (A)*. Vous allez d'abord devoir prendre les mesures nécessaires pour résoudre les non-conformités :

- Minimum une *non-conformité majeure* : vous disposez d'un délai de 4 semaines pour résoudre la/les non-conformité(s).
- Minimum une *non-conformité mineure (mais aucune majeure)* : dans un délai de 4 semaines, vous envoyez un plan d'approche à l'organisme de certification.

Ensuite, le comité de certification de l'organisme de certification évalue les mesures prises. En cas de décision positive, vous recevez votre certificat FCA.

Félicitations !

Votre organisme de certification va maintenant télécharger votre certificat et vos coordonnées d'entreprise sur le [site web d'OVOCOM](#). De cette manière, les clients potentiels et existants vous trouveront facilement. Vous pouvez dorénavant aussi afficher le [logo FCA](#).





04

Coûts

Le coût de base est ce que votre entreprise paie pour mettre sur pied le système de qualité dans votre entreprise. Dans une certaine mesure, vous le déterminez vous-même, mais vous avez probablement déjà consenti une grande partie de ces coûts.

En outre, vous payez aussi un montant à votre organisme de certification pour la réalisation de l'audit. Celui-ci dépend de la durée de l'audit. Vous trouverez la méthode de calcul de cette durée de votre audit dans le

[document CC-01](#). Afin de connaître les tarifs de l'audit, nous vous conseillons de contacter votre organisme de certification.

Pour terminer, vous payez une redevance annuelle à OVOCOM pour la participation au Standard FCA. Ceci se fait par le biais de votre organisme de certification. Découvrez quelle sera votre redevance (future) annuelle grâce à l'[outil de calcul de la redevance](#) disponible sur le site web d'OVOCOM.